

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 8/2026

DEPARTEMENT

DU SYNDICAT DE COMMUNES

23 (CREUSE)

Nombre de membres

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du

05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai, à 14 heures 30 minutes, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence de Madame Michèle ALOUCHY.

Etaient présents : Mmes Michèle ALOUCHY, Sandrine MONTAGNE, Nadège LAURENSEN et Caroline DUPLEIX.

Suppléants :

Date de convocation : 20 avril 2026

Secrétaire de séance : Mme Caroline DUPLEIX

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE
 SIBESSE ET L'ASSOCIATION DE PREFIGURATION ET
 D'ACCOMPAGNEMENT DU CENTRE DE SANTE POUR LE SECTEUR DE
 BELLEGARDE-EN-MARCHE**

La Présidente expose ce qui suit :

Le Syndicat de communes Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble souhaite être assisté dans ses relations avec les occupants du site appartenant au Syndicat, où est installé le Centre de Santé.

L'Association de Préfiguration et d'Accompagnement du Centre de Santé pour le Secteur de Bellegarde-En-Marche, association déclarée n° W231004552, dont le siège est situé au numéro 22 du Bourg à SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE dispose des compétences requises pour mener à bien cette mission.

La Présidente propose de conclure une convention, dont le modèle est annexé à la présente délibération, avec ladite Association de Préfiguration et d'Accompagnement du Centre de Santé pour le Secteur de Bellegarde-En-Marche.

Cette assistance s'exercera dans trois domaines :

- Les aspects techniques du fonctionnement et de l'entretien du bâtiment, du parking, des équipements et des fournitures relevant du Syndicat.

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
05 55 67 62 47

- La gestion par le Syndicat du bâtiment, du parking, des équipements et des fournitures relevant de sa responsabilité.
- Les relations entre le Syndicat et l'Association Médecins Solidaires qui exploite le Centre de Santé, ainsi qu'avec les autres professionnels de santé occupants du site.

Toute mise en œuvre de cette assistance par l'Association de Préfiguration et d'Accompagnement du Centre de Santé pour le Secteur de Bellegarde-En-Marche est subordonnée à une demande préalable du Syndicat qui en précisera la nature, les limites et la durée.

L'assistance apportée par ladite Association au Syndicat est exclusivement bénévole et gratuite. Elle ne peut donner lieu à rémunération, ni remboursement de frais, ni indemnisation, ni autre mouvement de fonds, ni contrepartie de quelque nature que ce soit.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention entre le Syndicat et l'Association de Préfiguration et d'Accompagnement du Centre de Santé pour le Secteur de Bellegarde-En-Marche ;

Entendu l'exposé de la Présidente ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention définissant l'assistance apportée par l'Association de Préfiguration et d'Accompagnement du Centre de Santé pour le Secteur de Bellegarde-En-Marche.
- **D'AUTORISER** la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention avec l'Association de Préfiguration et d'Accompagnement du Centre de Santé pour le Secteur de Bellegarde-En-Marche, ainsi que tout document s'y rapportant.

La Présidente,
Michèle ALOUCHY

Syndicat de Communes
Bellegarde et Saint Silvain Ensemble

La secrétaire,
Caroline DUPLÉIX